

07.07.2014 - 08:25 Uhr

CSS, Helsana, Sanitas et CPT provoquent médecine à deux vitesses



CSS et Helsana
investissent-elles
plus volontiers
dans la publicité
que pour la santé?

Pour en savoir plus: www.sansphysio.ch

Sursee (ots) -

Après plus de seize ans de négociations et sans adaptation de la valeur du point, physioswiss et tarifsuisse ont pu trouver un accord au début avril pour compenser la moitié du renchérissement accumulé. Les membres du groupement de caisses-maladie Curafutura - CSS, Helsana, Sanitas et CPT - ne veulent quant à eux rien entendre d'une telle augmentation. Ils créent ainsi un système de prestations de physiothérapie à deux vitesses en Suisse, dangereux pour leurs propres clients et nuisible au système de santé.

physioswiss, l'Association suisse de physiothérapie, et tarifsuisse, principal acheteur de prestations dans le domaine de la LAMal, ont signé une convention porteuse d'avenir. Le 1er avril, les physiothérapeutes ont obtenu une augmentation modérée de huit centimes de la valeur du point. C'est la première adaptation de leur rémunération après plus de seize ans.

La CSS et la communauté d'achats HSK (Helsana, Sanitas, CPT) n'ont pas signé cette convention. Ces quatre caisses-maladie forment le groupement « Curafutura ». Cette même Curafutura, qui selon ses propres statuts « mise sur un partenariat tarifaire fort avec les fournisseurs de prestations afin de garantir la qualité et l'efficacité des soins médicaux ». Pour physioswiss, l'expression de « partenariat tarifaire fort avec les fournisseurs de prestations » revêt un sens très différent.

Les membres de Curafutura chantent volontiers la gloire de leur disposition à engager des pourparlers. Ils répètent obstinément à la manière d'un mantra ne pas avoir reçu d'invitation personnelle à des négociations. Si le problème se situait là, physioswiss se serait bien volontiers prête à faire parvenir une invitation personnelle à chaque membre de la délégation de négociation. La véritable raison pour laquelle il n'y a pas eu de négociations malgré les invitations répétées lancées par physioswiss est d'évidence toute autre. HSK s'est faite le porte-parole de sa partenaire CSS pour annoncer dans des circulaires et dans la presse que les huit centimes supplémentaires négociés avec tarifsuisse constituent une hausse trop importante. Même s'ils ne compensent que la moitié de la hausse des prix accumulée ! L'invitation lancée par physioswiss le 24 juin à déposer enfin une offre concrète n'a obtenu qu'une réponse vide de contenu. Et avec un jour de retard.

L'attitude de Curafutura amène une telle dégradation du financement des soins qu'elle pourrait déboucher sur une dégradation des prestations elles-mêmes. Il est dès lors légitime de se demander si Curafutura ne provoque pas, consciemment ou non, le transfert des prestations de physiothérapie de l'assurance de base vers l'assurance complémentaire pour anticiper une éventuelle caisse unique. Plus largement, ce risque de prise en charge à deux vitesses ne menace pas seulement la physiothérapie, mais l'ensemble du système de santé suisse.

Roland Paillex, président de physioswiss, déclare à cet égard : « La branche est en plein bouillonnement. Le danger d'une prise en charge à deux vitesses en physiothérapie est plus important que jamais. Pourtant, la garantie du paiement de la physiothérapie par l'assurance de base est fondamentale pour notre population vieillissante. Un système de soins à deux vitesses ne peut faire école dans notre système de santé ! »

Pour attirer l'attention sur la situation problématique actuelle, physioswiss lance aujourd'hui une campagne sur tout le territoire suisse et dans toutes les plateformes médiatiques sous le titre : « Les CSS et Helsana investissent-elles plus volontiers dans la publicité que pour la santé? » On ne peut pas faire de la publicité chère et avec de belles paroles et adopter un comportement inverse dans la communication avec les prestataires de service.

Vous trouverez de plus amples informations et le contenu de la campagne qui débutera le 7 juillet 2014 sous : www.sansphysio.ch

Contact:

Daniel Amstutz, chef du Domaine de la Communication, 041 926 69 10 /

daniel.amstutz@physioswiss.ch

Nombre de signes: 3'936 (y compris espaces)

Pour plus d'informations: www.physioswiss.ch

Medieninhalte



CSS et Helsana
investissent-elles
plus volontiers
dans la publicité
que pour la santé

Pour en savoir plus: www.sansphys

À l'occasion du lancement de la campagne qui débutera le 7 juillet 2014, on pourra voir différentes affiches dans onze gares suisses. Vous devez sensibiliser les patients au problème qui se pose actuellement avec CSS et Helsana (les deux principaux représentants) ainsi que Sanitas et CPT. Texte complémentaire par OTS et sur www.presseportal.ch/fr/pm/100053896 / L'utilisation de cette image est pour des buts rédactionnels gratuite. Publication sous indication de source: "OTS.photo/physioswiss"

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100053896/100758678> abgerufen werden.